CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

DOSSIER INSCRIPTION 2024

ESPACE JEUNES

PHOTO
(à coller ou à agrafer)

RENSEIGNEMENTS SUR LE JEUNE	ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE (cocher la case et indiqué le nom de l'établissement)
Nom …… Prénom …… Date de naissance…… Sexe : masculin ☐ féminin ☐	☐ Ecole …… ☐ Collège …… ☐ Lycée …… ☐ Autre ……

Renseignements sur la famille		
	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom et prénom Adresse Code postal Ville Téléphone Portable E-mail	…… …… …… …… …… …… ……	…… …… …… …… …… …… ……
Coordonnées de l'employeur (Nom, Adresse et☎)		
N° allocataire + Organisme à préciser	N°…… ☐ CAF ☐ MSA ☐ Autre : ……	N°…… ☐ CAF ☐ MSA ☐ Autre : ……

Situation familiale (rayer les mentions inutiles) : célibataire, mariés, vie maritale, divorcés, séparés, veuf

Si les coordonnées des deux parents sont différentes, merci de nous indiquer qui prend en charge les factures afférentes aux activités de l'enfant :

☐ Représentant légal 1 ☐ représentant légal 2

Assurance responsabilité civile :
Nom : ……
Adresse de la compagnie : ……
N° de contrat : ……

Médecin traitant de l'enfant :
Nom : ……
Adresse : ……
N° de téléphone : ……

Personnes à joindre en cas de besoin :

1	2
Nom et prénom : …… Téléphone : ……	Nom et prénom:…… Téléphone : ……

Le coût de la cotisation à la passerelle est de **1€**. Elle permet l'accès au sein de l'espace jeunes durant toute une année (du 1er Janvier 2024 au 31 décembre 2024).
Ayant pris connaissance du fonctionnement des services et des conditions financières,
Je, soussigné(e),

Représentant légal 1 (nom et prénom) …….
Représentant légal 2 (nom et prénom) …….

Responsable légal de l'enfant (nom et prénom)

……

1/ Certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche

2/ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités de l'espace jeunes y compris les déplacements à pieds, à vélo, en transport en commun, en véhicule municipal, baignades, camping, visites….

Mention « Lu et approuvé » et signature des deux représentants légaux

Fait à ……
Le…….

Documents à joindre à votre dossier :

- Photo d'identité
- Fiche de renseignements, dument complétée
- Fiche « départ » Autorisation parentale
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation allocataire

Dossier à retourner au plus vite soit :

- A la Mairie de Châteaubourg

- Dans la boîte aux lettres « Service jeunesse » de la Maison Pour Tous, 9 rue Pasteur.

"Le dossier d'inscription proposé par la commune de Châteaubourg ~~est un traitem~~ent de données personnelles, dont le Maire est responsable de traitement. Les informations personnelles collectées nous permettent d'assurer la gestion de l'Espace Jeune (inscription, suivi, cotisation et mise à jour des données). La base légale du traitement est le contrat. Les données collectées sont communiquées aux agents du service jeunesse. Ces données seront conservées pendant la durée de fréquentation du service par l'enfant. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, leur portabilité ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie : mairie@chateaubourg.fr 5, place de l'hôtel de ville. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment concernant l'utilisation des photos et des vidéos de votre enfant. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr. En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL."

ALLOCATIONS FAMILIALES

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

AUTORISATION PARENTALE
Départ du jeune

Nom et Prénom du jeune.....

Je soussigné(e).....

Responsable légal du jeune, autorise le responsable de l'espace jeunes à laisser mon enfant partir de la structure :

- ☐ Seul à toute heure.
- ☐ Seul à partir de quelle heure ? .....
  - **Rappel** : de 14h à 19h
- ☐ Accompagné de .....

J'ai bien pris note :
une fois en dehors de l'espace jeune, mon enfant n'est plus sous la responsabilité du responsable de la structure.

Date : Signature :

ALLOCATIONS FAMILIALES

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

AUTORISATION PARENTALE
Utilisation de photos et vidéo

Dans le cadre de son travail pédagogique, l'espace jeunes utilise des photos et des vidéos des jeunes durant les animations (etc....) pour ses différentes publications (journal, plaquette, site internet,).
La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents.
L'article 9 du code Civil précise :
« Chacun a droit au respect de sa vie privée (...) Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits (...) C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation ».
S'agissant de personnes mineures, le droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, le respect de la personne, est d'application stricte. En conséquence, aucune photo d'enfant reconnaissable ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs) indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo ou vidéo.
Les œuvres et réalisations des enfants ne devront en aucun cas faire état du nom de famille de l'auteur. Seul le prénom est autorisé. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous, afin de connaître votre position.

Madame, Monsieur.....

☐ Autorise(nt) l'espace jeunes de la commune de Châteaubourg à utiliser dans le cadre pédagogique (publications, site internet...) des photos et des vidéos de mon enfant (indiquer le nom et le prénom) .....prises au cours d'activités.

☐ Refuse(nt) l'utilisation des photos et des vidéos de mon enfant. (Indiquer le nom et le prénom.....

Fait à ..... Le, ...

Signature,

ALLOCATIONS FAMILIALES

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

Espace jeunes
Maison Pour Tous 9 rue pasteur
35220, Châteaubourg
06 17 91 09 97 (Tanguy)
06 10 92 10 95 (Loona)
02 99 00 77 03

REGLEMENT INTERIEUR
2024

Le présent document s'adresse aux jeunes accueillis dans la structure. Il définit les règles d'organisation et de fonctionnement de la structure.
Il est remis à chaque jeune ayant accès à l'Espace Jeunes.

1) PRESENTATION

L'Espace Jeunes est une structure communale à destination des jeunes de 11 à 17 ans.
Il s'agit d'un lieu de rencontres, d'échanges, de détente et de partage. Cet espace a pour but de proposer aux jeunes des activités, créer des projets, tout en les accompagnants dans leur vie d'adolescents. La structure est gérée par un responsable, présent sur le site en permanence. Le taux d'encadrement légal étant d'un animateur pour 12 adolescents, un ou plusieurs animateurs supplémentaires interviennent à chaque vacance scolaire.

2) MODALITES D'ACCUEIL

Une fiche d'inscription doit être remplie, une cotisation de 1€ à l'année est demandée.

L'Espace Jeunes fonctionne selon des horaires préalablement fixés mais qui peuvent être modulés en fonction des habitudes de fréquentation des utilisateurs, des contraintes d'organisation ou à la demande des jeunes (avec la validation des élus de la commune).
Des ouvertures ponctuelles, peuvent être envisagées à la demande des jeunes en fonction des disponibilités des animateurs et sur projet.

Horaires pendant les vacances scolaires :
Petites vacances (Hiver / Printemps /Automne / Noel) et Grandes vacances (Juillet / Août)
Du LUNDI au VENDREDI de 14h à 19h

Hors vacances scolaires :

Tous les mercredis de 14h à 19h
Les vendredis de 19h à 22h,
Les samedis de 14h à 19h.

ALLOCATIONS FAMILIALES

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

3) REGLES DE VIE EN COLLECTIVITE

Il est demandé aux jeunes de respecter les règles de la vie collective, ainsi que le matériel mis à disposition.

Toute attitude incompatible avec la vie en collectivité (dégradation, vol, violence, non-respect des personnes et du matériel) sera sanctionnée par l'équipe d'animation (avertissement puis exclusion temporaire ou définitive).

Les adolescents pourront avoir l'usage de tout le matériel mis à leur disposition. Cependant, ils devront faire une demande à l'animateur au préalable pour l'utilisation de certains jeux ou espaces (postes informatiques, outils de bricolage)

Tout le matériel emprunté devra être respecté, entretenu et rangé à la fin de son utilisation.

Les responsables légaux sont pécuniairement responsables de tout dégât matériel et devront rembourser le matériel abîmé.

Toute consommation d'alcool ou tabac et cigarettes électroniques est formellement interdite dans l'enceinte de la structure. Ceci s'applique à tous les utilisateurs de l'Espace Jeunes.

Toute personne manifestant un comportement suspect et inhabituel pourra se voir refuser l'accès à la structure et le responsable en informera leur parent et/ou responsable légal, afin de venir prendre en charge le jeune.

Je soussigné(e).....responsable légal du jeune.....

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à les respecter.

Fait à ..... le .....

Signature du responsable Signature du jeune

ALLOCATIONS FAMILIALES

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT
POLE ÉGALITÉ DES CHANCES
DIECTION ENFANCE JEUNESSE SPORTS

FICHE SANITAIRE de LIAISON
Document confidentiel
(à transmettre sous enveloppe cachetée)

NOM DU MINEUR : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/

PRENOM : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/

DATE DE NAISSANCE : /__/__/__/__/__/__/ **SEXE :** □ **M** □ **F**

1. **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINS OBLIGATOIRES	Oui	Non	**DATES DES DERNIERS RAPPELS**	**VACCINS RECOMMANDÉS**	**DATES**
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR NE DISPOSE PAS DES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2. **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR**

Poids : Taille :
(informations nécessaires en cas d'urgence)
Suit-il un **traitement médical**? oui □ non □

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES :
ALIMENTAIRES oui □ non □
MEDICAMENTEUSES oui □ non □
AUTRES (animaux, plantes, pollen) oui □ non □

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les **signes évocateurs** et la **conduite à tenir.**

Le mineur présente-t-il un **problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales** (informations sous pli cacheté), des **précautions à prendre** et des **éventuels soins à apporter** ?
oui □ non □

……

……

……

……

……

……

3. **RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**

Port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne,…
……
……
……
……
……

4. **RESPONSABLE DU MINEUR**

NOM ……**PRENOM** …….....

ADRESSE
……
……

TEL DOMICILE : ……**TEL. TRAVAIL :** ……..

TEL PORTABLE : ……..

NOM et TEL. du MEDECIN TRAITANT : ……...

Je soussigné(e),……, responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Date et signature :